



ROQUETTES À LA UNE

magazine d'informations municipales

Une année d'activités associatives culturelles et sportives se termine. La fête locale, le vide grenier, les tournois sportifs, les manifestations de fin d'année des diverses associations sont venus ponctuer un printemps 2009 riche en animations.

Tous les bénévoles impliqués dans les associations Roquettoises ont démontré une fois encore leur dévouement et leur implication pour la commune. J'ai pu constater que des Roquettoises et Roquettois nouvellement arrivés sont venus grossir les rangs des dirigeants de clubs et associations.

En ces temps de difficultés, pour nombre de citoyens, les exemples d'engagement et de solidarité sont particulièrement encourageants.

Merci à tous ces bénévoles.

Bonnes vacances.

Actualités CAM
3

Le Carnaval CAM
Le Service Environnement

Le dossier
4 - 5

Le Compte Administratif 2008
le Budget 2009
les Subventions aux Associations

Urbanisme
6 - 7 - 8 - 9

Travaux en cours
La commune où il fait bon vivre
PPRS
Economies d'eau

Vie de la commune
10 - 11 - 12 - 13

Affaires Sociales
Commemoration
Affaires Culturelles
Foyer Rural
Autres Associations

Ecoles et jeunesse
14 - 15 - 16

Association Assistantes
Maternelles
Carnaval des Ecoles
Caj

Sports
17 - 18 - 19

Pétanque
Boxing club
Football
Gym Volontaire
Cyclo club
Tennis
Vélo Club

Hommage
19

Jean Claude Hamelain

Comité des fêtes
20

Fête locale

Bloc notes
20

Etat civil
Bruits de voisinage
Pharmacies de garde
Démarches administratives



Michel Perez
Maire de Roquettes



Samedi 21 mars : chars et cymbales pour le carnaval de la CAM.

L'arrivée du Printemps a été fleurie et festive grâce aux nombreux chars qui ont défilé dans les rues de MURET, ce samedi là, à l'occasion du Carnaval des Centres de Loisirs de la CAM.

Près de 1500 enfants ont eu la joie et la fierté de présenter leurs créations ; L'ensemble des enfants des Centres de Loisirs attend chaque année cette manifestation avec une grande impatience.

Elle leur donne l'occasion, de présenter le fruit de plusieurs mois de travail réalisé pendant le temps péri-scolaire et extra-scolaire, sous les conseils avisés des Directeurs et Animateurs CLAE. Le jugement de Monsieur Carnaval eut lieu dans le parc Jean Jaures de Muret accompagné de plusieurs groupes musicaux et d'un groupe d'animation de rues.



Pour ROQUETTES, le thème choisi était celui des pirates

Il y eut un grand investissement de la part des équipes maternelles et élémentaires pour la préparation, l'organisation et la participation active de nos enfants.

Ces derniers avaient, eux mêmes, fabriqué des objets de piraterie et tous les participants ont joué le jeu.

Le soleil était de la partie ainsi que la bonne humeur.

Un grand merci aux équipes d'animations, aux enfants, aux parents et particulièrement au conducteur du char (Jean Louis)



L'environnement avance à la CAM !

L'année 2009 est une année riche en événements pour le service environnement de la Communauté d'Agglomération du Muretain. Réhabilitation, mise en conformité et sécurisation des deux déchetteries communautaires, optimisation de la collecte des déchets, renouvellement des marchés de traitement, campagne de promotion du compostage domestique,... autant d'actions qui vont permettre à tous de profiter de services plus performants et toujours plus proches de la population.

Le compostage domestique, un geste simple pour réduire votre production de déchets !

Cette année, et après le succès rencontré par l'opération test menée sur Saint-Lys en 2007, la CAM a décidé de faire la pro-

motion du compostage domestique auprès de l'ensemble des habitants du territoire communautaire. Le procédé qui permet d'obtenir un amendement naturel et de qualité pour le jardin à partir de la décomposition des déchets organiques (végétaux, épluchures, etc.) a rencontré un vif succès auprès de la population avec près de 3000 foyers dotés d'un composteur en bois. Les Roquettois ont été nombreux à s'intéresser à l'opération puisque 270 familles de la commune se sont équipées lors de la matinée de distribution organisée sur la commune le 14 mars dernier, soit près de 20% des foyers de Roquettes !

Des déchetteries plus accessibles pour tous !

La Communauté d'Agglomération procède actuellement à d'importants travaux de réhabilitation de ses deux déchetteries communautaires de Labarthe-sur-Lèze et Muret. A terme, les équipements proposés seront plus sûrs, plus accessibles, conformes aux principales exigences réglementaires et offriront de meilleures conditions d'accueil pour tous vos apports. La fin des travaux est attendue pour la rentrée de septembre.

Les habitants de Roquettes peuvent également utiliser la déchetterie de Roques (sur présentation d'un laissez-passer à retirer en mairie) grâce à une convention d'accès signée entre la CAM et la Communauté de Communes Axe Sud.

Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 :

Approuvé lors du Conseil Municipal du 30 mars dernier, le compte administratif retrace l'activité de la commune sous forme comptable. Il comporte deux sections :

- le fonctionnement qui concerne la vie courante de la commune
- l'investissement qui engage la collectivité

sur des projets reportés, des projets structurants, l'entretien et la valorisation du patrimoine ainsi que sur des services à la population.

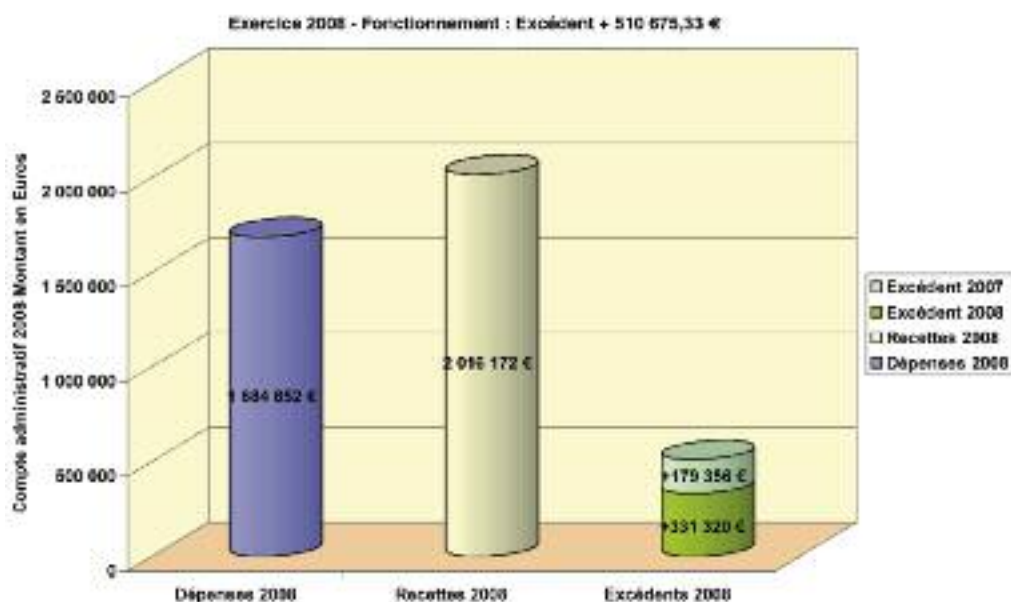
Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,

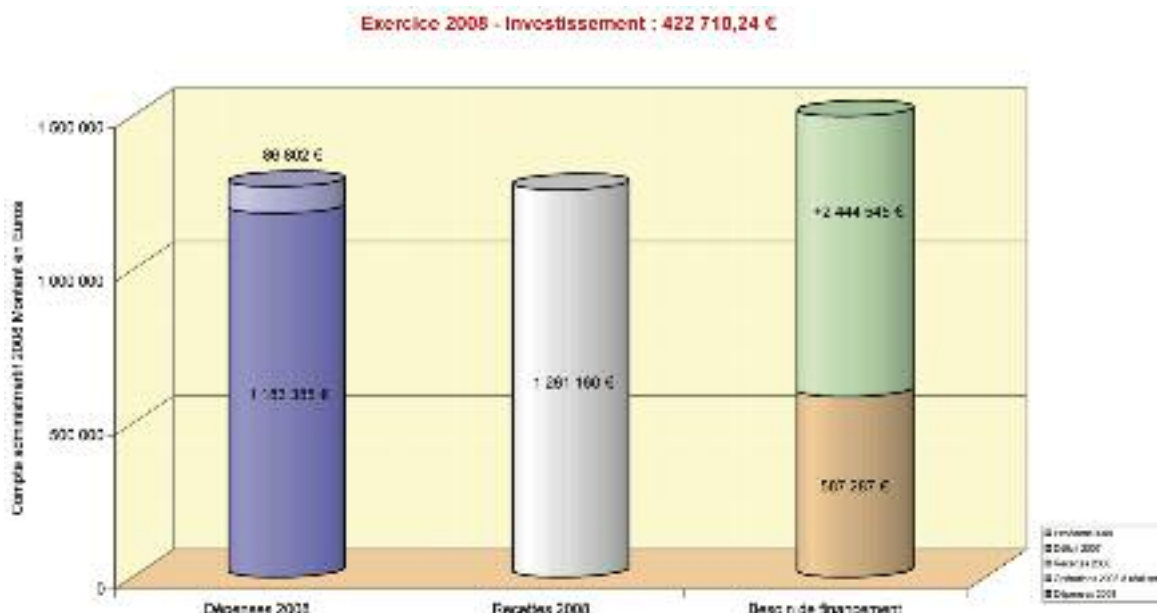
- présente les résultats comptables de l'exercice

- est soumis par Monsieur le Maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par vote.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT, (en euros)



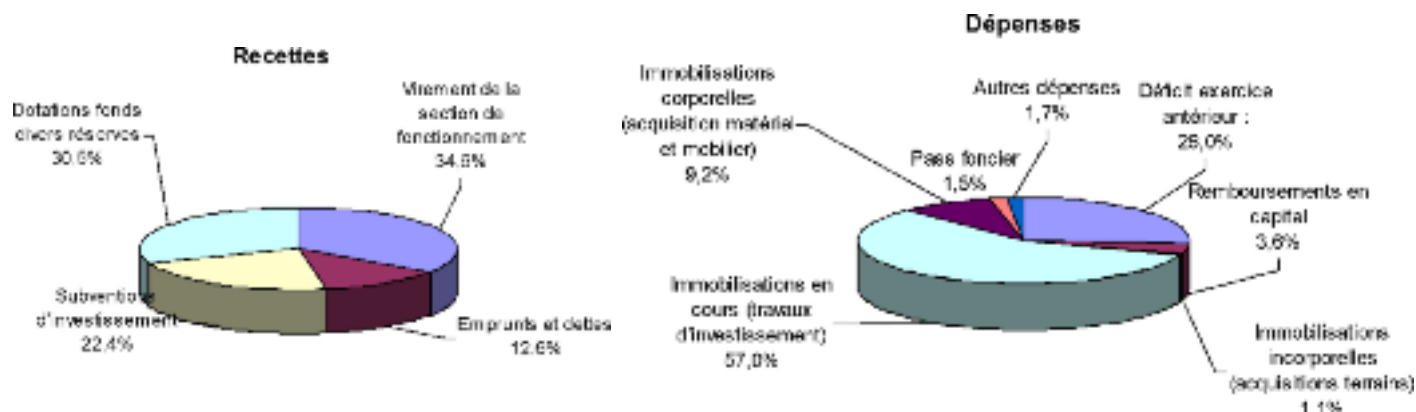
EN SECTION D'INVESTISSEMENT, (en euros)



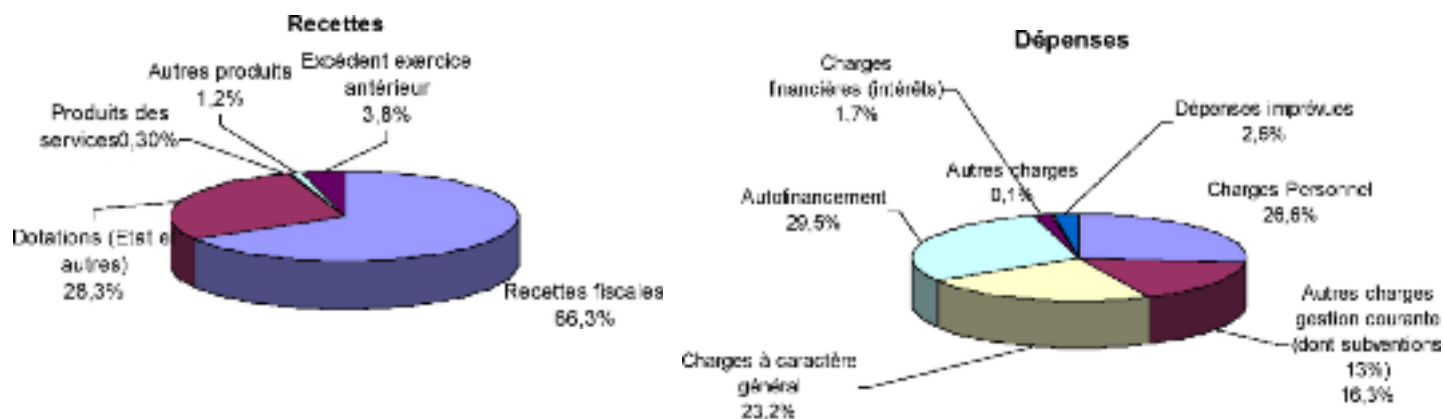
Budget 2009 – Section d'Investissement

Les priorités d'investissement concernent en 2009 :

- le groupe scolaire (extension maternelle et divers travaux de rénovation)
- la restauration des façades (2ème tranche de travaux sur les intérieurs du centre socioculturel F. Mitterrand)
- le pool routier et les travaux de voirie



Budget 2009 – Section de fonctionnement



Subventions aux associations (en euros)

Arcep.....	500	Football club	6500
Avec.....	500	Rugby.....	2500
Cocodi.....	650	+ 1000 (si création équipe sénior)	
Creations et loisirs.....	600	Boxing club	500
Fnaca.....	600	et si gala organisé : 500+1000 (en reserve)	
Jeunes anciens.....	1450	Basket.....	6500
+ 150 si achat materiel gym		Petanque	1300
Foyer rural.....	2900	Tennis club	4500
Jeunesse au plein air.....	250	Judo.....	3500
College sorano.....	279	Gym volontaire	300
Prevention routiere.....	90	Comité des fêtes	7000
Lycee pins justaret.....	72	Vélo club	2700
Ste meilleur apprenti de france.....	35	+ 800 euros sur présentation de factures	
Cyclotourisme vtt.....	1000	Art,aikido,musculation et country club :	
Chasse.....	300	pas de demandes	
Peche.....	400		

Travaux – Environnement – Cadre de vie

Bâtiments communaux

Une étude est actuellement en cours en vue d'une rénovation du complexe sportif Dominique Prévost et d'une mise en conformité des vestiaires et sanitaires de la salle A.

Aire de Jeux du Château

Des travaux ont débuté devant le centre socio culturel en vue de réaménager l'aire de jeux pour enfants. Un revêtement conforme aux normes de sécurité sera posé tandis que les jeux et les bancs seront déplacés dans une zone un peu plus ombragée afin que les enfants soient moins soumis aux fortes températures estivales. Enfin une clôture est en cours de réalisation autour de cette aire afin de préserver la sécurité des enfants et éviter les nuisances canines. Initialement prévus à l'automne (période durant laquelle l'aire est moins utilisée), ces travaux ont finalement été avancés en cette fin d'année scolaire et ce, en raison de la disponibilité de l'entreprise. Tout sera mis en œuvre pour que la gêne occasionnée soit la plus brève possible.

Maison de retraite médicalisée (80 places)

Un arrêté conjoint Préfecture/Conseil Général a été signé pour le financement du fonctionnement de cette structure privée, qui sera construite par la Société HLM Patrimoine et gérée par la mutuelle MBV (Mutuelle du Bien Vieillir). Les travaux devraient débuter dans le 2^e semestre 2009 pour une livraison prévue au 3^e trimestre 2011.

La commune sera fortement impliquée dans le fonctionnement, les affectations et les recrutements. La convention qui doit être signée entre la mairie et MBV prévoit parmi les critères d'attribution de donner priorité aux Roquettois.

Résidences

♦ La résidence Seniors

Les travaux de la résidence Seniors rue La Canal se poursuivent. Les 25 logements sociaux HLM gérés par la Société Patrimoine et adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, devraient être livrés en décembre 2009.

Cette résidence sera située à côté de la future maison de retraite.

♦ La résidence « Mathis » rue Cl. Ader
Les travaux de construction d'un immeuble résidentiel de 8 logements sont toujours en cours pour une livraison fin 2009.

♦ La résidence « le Clos d'Auriol » avenue Vincent Auriol

Les travaux de construction de 33 logements, dont 10 pavillons en logements sociaux (Promologis -) devraient s'achever en décembre 2009.

♦ Résidence « Domaine des Pyrénées », avenue des Pyrénées (Kaufman & Broad)

Les travaux de construction de 142 logements collectifs et villas individuelles (dont 60 à caractère social gérés en partie par Promologis) sont en cours pour une 1^{ère} partie de livraison au printemps 2010. Cette résidence devrait comporter un petit centre commercial de 1400 m² environ proposant une supérette, des commerces et services divers).

Modification PLU

L'enquête publique s'est déroulée du 16 février au 21 mars 2009. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à cette modification.

ROQUETTES, la commune où il fait bon vivre pour ses animations culturelles et de loisirs

ROQUETTES recèle des trésors culturels et associatifs accessibles à tous.

Ce riche réseau qui lui a fait obtenir la 2^{ème} place dans l'enquête réalisée par la Dépêche du Midi pour les communes de l'Agglomération Toulousaine de moins de 3500 habitants fait la fierté de notre village.

En plus des nombreuses activités des diverses associations culturelles et sportives, des événements phares en font sa particularité : le Carnaval des écoles en mars, le Vide Grenier en mai, la Fête Locale et la Fête de la Musique en juin, le Forum des Associations en septembre, le Marché des Potiers en novembre...

Nous sommes tellement habitués à cette diversité d'offres, que parfois nous oublions, au quotidien de nous en féliciter. Cet éclairage, au travers de la presse, nous invite à (re)donner un petit coup de chapeau aux nombreux bénévoles qui tissent tout au long de l'année les liens culturels, sportifs, caritatifs ou de loisirs, très fournis et très actifs de notre village.

Le Plan de Prévention des Risques Sécheresse

La Haute Garonne fait partie des départements touchés par le risque « sécheresse ». Ce risque est matérialisé par le mécanisme de « retrait-gonflement ». Entre Août 1991 et février 2003, 65% des communes que compte la Haute Garonne ont fait l'objet d'un arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle relatif à cet aléa.

Notre commune est concernée :

Le dernier arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle lié à la sécheresse date du 27 mai 2005.



Un mécanisme bien connu des géotechniciens

Le retrait-gonflement des argiles est de fait une catastrophe naturelle en Haute Garonne, reconnue par l'Etat et reconnue par la Haute Garonne.

Ces variations de volume se réalisent parfois par des lenteurs de retrait mais surtout impliquent des tassements du sol plus ou moins importants suivant la configuration et l'espèce de précipitation.

Des dommages nombreux et coûteux pour la collectivité

- 84 % du territoire exposé à ce risque dans le département.
- 476 communes (sur 515 des communes) reconnues en catastrophe naturelle par le décret 9807 1999 et 2005.
- Dernière zone d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles après les incendies en France. La Haute-Garonne est le département le plus classé avec 10% du total des indemnnités versées en France.
- Coût des sinistres compensés par l'Etat entre 7 000 et 70 000 € avec des coûts pouvant dépasser 150 000 € dans le cas de travaux lourds. Le coût moyen d'un sinistre est de 33 000 €.

Une réglementation spécifique : Les PPR retrait-gonflement des argiles

Dans plusieurs communes, un Plan de Prévention des Risques retrait-gonflement des argiles est en vigueur. Ce document réglementaire définit les mesures obligatoires à respecter et émet des recommandations pour les constructions nouvelles, ainsi que pour les habitations existantes.

Pour savoir si votre commune est concernée, consultez votre mairie ou le site internet de la DDT, rubrique prévention des risques www.haute-garonne.developpement-durable.gouv.fr.

Des précautions à prendre efficaces et peu coûteuses

Outre les zones potentiellement exposées à ce risque, il est recommandé de prendre les précautions suivantes :

- Adapter les fondations : profondeurs suffisantes, fondations à section égale sur les sous-sols partiels.
- Rigidifier la structure et désolidariser les bâtiments accolés : chaînage horizontal et vertical, créneaux des puits de reprise entre structures accolées.
- Eviter les variations localisées d'humidité : évacuer les infiltrations d'eau pluviale, ventilation assurée étanche, éviter la déshumidification préventive pour protéger les fondations...
- Eloigner les plantations d'arbres, les aligner, limiter leur hauteur, à défaut poser des écrans anti racine.

Afin de définir les précautions les plus adaptées au site, il est vivement recommandé la réalisation d'une étude de sol, ou un bilan d'état existant, qui établit une relation la nature des sols et l'importance de la partie. Le coût d'une étude de sol est de 1 500 à 1 500 €. Les travaux effectués à la construction sur les argiles sont estimés entre 5 % et 8 % pour les cas courants.

L'impact sur les constructions

Une maison bâtie de plain pied et sans les fondations peu profondes ou non homogènes risquent parfois mal à ex mouvements massifs locaux. Cela peut se traduire par des déformations importantes et coûteuses sur les constructions : fissures des murs de soutènement mais aussi des cloisons, déformations des portes et des fenêtres, décalage et des carreaux de carrelage, du boiserie des plafonds, ruptures des installations électriques.

Le retrait-gonflement des argiles est de fait une catastrophe naturelle en Haute Garonne, reconnue par l'Etat et reconnue par la Haute Garonne.

Pour en savoir plus :

- Retrouvez les cartes d'alerte communales et des précautions sur les recommandations techniques sur le site de la DDT.
- Vous pouvez télécharger le nouveau guide « Comment protéger les constructions individuelles ? » sur le site du ministère de l'éco-citoyenneté.

Retrait-gonflement des argiles Mesures constructives préconisées

Il y a donc des obligations à respecter, notamment celle de réaliser un nouveau puits à plus de 10M d'une construction, de rejeter les eaux usées et pluviales dans le réseau collectif ... Ces mesures sont applicables aux constructions individuelles nouvelles et aux extensions de constructions individuelles ; Il en résulte que lors d'une demande de permis de construire, les

services de l'équipement vont systématiquement demander : - pour des constructions sans sous sol partiel : l'attestation de l'architecte ou d'un expert agréé certifiant que l'étude géotechnique a été réalisée et que le projet la prend en compte ou l'engagement du demandeur d'opter pour la mise en œuvre de mesures forfaitaires (inter-

diction des sous-sols partiels, adaptation des fondations...) - pour des constructions avec sous sol partiel , seule l'attestation de l'architecte ou de l'expert agréé sera demandée ; A défaut, le permis ne sera pas instruit.

Comment économiser l'eau au jardin...



Chacun est conscient aujourd'hui que l'eau est devenue la ressource la plus précieuse de notre planète. Surveiller sa

consommation est donc devenu un enjeu autant économique qu'écologique et nous pouvons tous, à notre échelle, contribuer à sa préservation par de petits gestes simples au quotidien.

Saviez-vous par exemple que l'an passé, de l'eau a été exportée par bateau depuis Marseille vers Barcelone au prix de 10 à 15€ le m³ ?

Bien que le printemps 2009 se soit montré particulièrement pluvieux et que la Garonne affiche un niveau haut pour la saison, il n'en faut pas moins rester vigilant. A la veille de l'été, voici donc



source - Le Monde - article paru le 19/07/08

quelques astuces qui pourront vous aider à diminuer vos factures tout en gardant le même confort de vie.

Quelques rappels

Pourquoi économiser ?

- Parce que l'eau douce accessible à l'homme représente moins de 1% des réserves d'eau sur Terre.
- Parce que le niveau des nappes phréatiques tend à baisser et que les périodes de sécheresse se multiplient.
- Parce qu'il faut préserver les générations futures.
- Parce que le partage de cet « or bleu » est devenu aujourd'hui un enjeu stratégique et la source de conflits..
- Parce que l'incidence est importante sur le montant de la facture d'eau...

A propos du prix de l'eau

La France se situe en moyenne au 4^e rang européen lorsque l'on compare le coût de la distribution ou de l'assainissement (taxes comprises).

Distribution de l'eau (en € TTC pour un volume de 120 m ³ / an)	
Moyenne Europe	1,83 €
Prix maxi en Europe	3,03€ (Danemark)
France	1,51 €
Roquettes	1,43 €

Assainissement de l'eau (taxes incluses) (en € TTC pour 120 m ³ / an)	
Moyenne Europe	1,52 €
Prix maxi en Europe	3,14€ (Danemark)
France	1,50 €
Roquettes	1,43 €

Qui fait quoi ?

Afin de garantir une qualité et une répartition optimales sur l'ensemble de notre territoire, des agences de bassin ont été créées et assurent la distribution voire l'assainissement de l'eau. Pour Roquettes, l'agence de l'Eau Adour Garonne assure l'assainissement, la distribution étant assurée par le SIVOM PAG. Veolia gère le réseau des eaux usées, lesquelles sont traitées dans la nouvelle station d'épuration de Pinsaguel (SIVOM) ouverte en 2005.

Présidé par Martin MALVY (également Président du Conseil régional), le comité de bassin Adour-Garonne est composé de techniciens, de fournisseurs, de représentants d'usagers et d'élus territoriaux.

Des plantes économes en eau

On a coutume de répéter que la nature est bien faite et pourtant l'homme persiste à aller à son encontre. Roquettes est située dans le midi, une terre généralement soumise à des températures élevées en été et qui bénéficie de précipitations limitées. La végétation qui s'y développe naturellement est donc adaptée à ces conditions climatiques. Aussi est-il important de respecter ces contraintes lorsque l'on choisit des essences de plantes pour son jardin.

Certaines se contentent d'un arrosage occasionnel et supportent même des périodes de sécheresse.

Voici quelques exemples :

- Annuelles et vivaces :

- L'eschscholtzia (pavot de Californie)
- Le gazania, l'immortelle...
- La sauge, le tabac...
- Le géranium zonal
- Les pourpiers, les graminées...
- Lantana, gaura...
- Cactées...

- Ficoïdes (parfaites pour des massifs !)

Arbustes & haies :

- arbre à papillons (buddleia)
- genêt, l'althéa, céanothe (lilas bleuté)
- trompettes de Jéricho (bignones), Jasmin...
- L'oranger du Mexique (parfumé...)
- L'albizia...
- Lauriers roses...

Plantes aromatiques :

- Romarin
- Thym
- Sarriette

- Origan
- Marjolaine
- Lavande
- Laurier sauce...

Côté gazon...

Pour votre gazon, préférez la variété Zoysia plutôt que les exotiques Ray-Grass ou Bermuda-Grass, plus gourmandes en eau.



tabac
ficoïdes

pourpiers
céanothe

gazania
Trompettes de Jéricho

Rappel :

Attention toutefois à la toxicité de certaines plantes (ex : laurier...) lorsque vous avez des enfants ! Pensez à demander conseil en jardinerie ou renseignez-vous auprès de votre pharmacien.



Un arrosage maîtrisé

Horaires et fréquence

En été et en cas de canicule, privilégiez l'arrosage des arbres fruitiers, du potager et des fleurs. Les gazons très gourmands en eau reverdiront à l'automne. Pensez à arroser aux heures fraîches de la journée (avant 9h00 ou après 20h00) afin d'éviter l'évaporation. N'arrosez votre potager qu'un jour sur 2 voire sur 3. Sachez que trop d'eau favorise les moisissures et la prolifération de certaines maladies sur les légumes.

L'arrosage intégré (ou micro-arrosage)

Ce système d'arrosage consiste à constituer un réseau de goutte-à-goutte à faible pression. Vous pouvez le ramifier autant que vous le souhaitez ! Avantage : vous n'arrosez que la plante sans alimenter les mauvaises herbes autour (gain d'eau, de temps et d'énergie !). Prévoyez 15-20 minutes en moyenne pour



vos potagers. Pour renforcer l'efficacité du dispositif, pensez au paillage (lin, écorces de pin...) qui évite à la fois l'évaporation mais aussi la prolifération des mauvaises herbes.

Les récupérateurs d'eau

Ces grandes citernes (il existe maintenant des coloris discrets) à poser près d'une gouttière vous permettront de récupérer plusieurs centaines de litres très rapidement (ex : environ 300 l pendant un orage de 20 min), autant d'eau qui vous sera utile pour arroser votre jardin.

Le puits, une utilisation raisonnée

De très nombreux Roquettois possèdent un puits dans leur jardin. C'est un moyen très économique d'alimenter son jardin en eau en puisant directement dans la nappe phréatique. Cette nappe n'est pas inépuisable, elle peine à se reconstituer et il est donc indispensable que chacun puise dedans de manière raisonnée en gardant à l'esprit que cette eau appartient à tous.

Pour en savoir plus...

<http://www.eau-adour-garonne.fr>

<http://www.coursdeau.com> le site Junior de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

plantes économes en eau et autres conseils écologiques pour votre jardin :

<http://www.gerbeaud.com/jardin/fiches/plantes-economes-eau.php>

Affaires sociales

Devenir propriétaire

L'accession sociale à la propriété fait partie de la politique de développement de l'habitat que le Conseil Municipal de ROQUETTES a décidé de mener sur notre commune.

Afin de permettre un accès facilité à la propriété de logements neufs pour des ménages à revenus modestes sur notre commune avec un taux d'effort de remboursement réduit, et pour pallier les prix des terrains pratiqués, les élus municipaux ont voté une délibération qui approuve la participation de ROQUETTES à la mise en œuvre du dispositif dit : PASS FONCIER.

Ce dispositif a été mis en place en septembre 2006 par le 1% logement et les pouvoirs publics.

Il existe deux types de Pass foncier :

- le Pass foncier « individuel » faisant appel à un bail à construction. Il concerne principalement les maisons individuelles et consiste en une dissociation de l'acquisition du foncier de celle du bâti.
- le Pass foncier « collectif » prenant la forme d'un prêt à remboursement différé. Il concerne principalement les logements vendus en VEFA (vente en état futur d'achèvement)

Le principe

C'est un mécanisme de portage financier sur 25 ans maximum de la charge fon-

cière d'une acquisition immobilière neuve réalisée par des ménages primo-accédants dont les revenus sont inférieurs aux plafonds PSLA (prêt social location accession : dispositif d'accession à la propriété). En maison individuelle, il prend la forme d'une dissociation de l'acquisition du foncier de celle du bâti, le foncier étant porté par une structure désignée par le collecteur 1% logement.

En opération groupée ou en logement collectif, il prend la forme d'un prêt à remboursement différé (le prêt pass foncier) octroyé par un collecteur du 1% logement.

Les ménages bénéficiaires

Les bénéficiaires du Pass Foncier doivent respecter simultanément trois conditions :

- être primo-accédant de leur résidence principale (par « primo accédant », on entend les ménages n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant l'octroi du Pass foncier).

- disposer de ressources inférieures aux plafonds PSLA (les ressources s'entendent comme la somme des revenus fiscaux de référence figurant sur l'avis d'imposition des personnes destinées à occuper le logement. A compter de la parution du décret du 7 avril 2009, les plafonds de revenus PSLA sont ceux du prêt à taux zéro).

Nb de personnes	Revenus fiscaux PSLA
1	23688 €
2	31588 €
3	36538 €
4	40488 €
5	44425 €

Pour notre zone

- être bénéficiaires d'une subvention ou d'un prêt sans intérêt attribué par une ou plusieurs collectivités locales et respectant les exigences du prêt à taux zéro majoré. Les montants minimaux de l'aide (ou des aides) attribuée(s) par une ou plusieurs collectivités locales sont :

Pour notre zone

3 personnes et moins	3000 €
4 personnes et plus	4000 €

Les avantages pour l'accédant

Il bénéficie d'un taux de TVA réduit à 5,5 %

Une double sécurisation : garantie de rachat du logement et garantie de relogement en cas d'accident de la vie ou impayés de plus de trois mois du prêt principal.

Si ses moyens le lui permettent, il peut racheter son terrain à tout moment pendant la période de portage.

Nous invitons les Roquettois(es) intéressés(ées) par ce dispositif à prendre contact en Mairie avec M. Floréal .SARRALDE , Adjoint chargé des Affaires Sociales pour de plus amples renseignements

Commémoration du 8 mai 1945

Environ 80 personnes ont assisté à la cérémonie du 8 mai. A cette occasion, la municipalité, l'AVEC et la FNACA ont déposé des gerbes en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Moment d'émotion lorsque Lucas (4 ans) nous a chanté la Marseillaise tandis que

Julie, collégienne, nous a lu le message des anciens combattants (UFAC).

Comme le veut la tradition, chacun a été convié au pot de l'amitié, salle Marcel Carné (centre socio-culturel).



Affaires culturelles

La saison des soirées cabaret est déjà finie !

Je voudrais ici remercier les spectateurs, toujours plus nombreux ! (attention, on ne peut pas agrandir la salle). Certains, très fidèles aiment l'éclectisme qu'on leur propose, d'autres viennent ponctuellement parce que le spectacle convient à leur goût !

Cette année, nous avons accueilli « Gadjo Jazz », un groupe très sympathique. Une belle soirée où la qualité de la musique n'empêchait pas les éclats de rire.

Ensuite, sont venues les « Balseuses », un trio unique où une soprano était accompagnée par des « steels drums ».

De la chanson française avec Bordelune, de la chanson argentine avec Equidad

Barès accompagnée par Serge Lopez, en core du Jazz avec Caphorn's et pour finir des chansons de Ricet Barrier interprétées par les « Z'amours Z'agricoles ». Il y en a vraiment pour tous les goûts.

Je voudrais profiter de cet article pour remercier le Conseil Municipal de la confiance qu'il m'accorde, l'équipe des employés municipaux souvent sollicités et ceux qui m'aident à trouver et à choisir les spectacles que l'on vous propose. Une mention particulière à Jeanine Garcia avec qui nous battons le pavé de Toulouse et qui est une aide essentielle pour la décoration de la salle.

La saison prochaine sera raccourcie car

Marché de Potiers :

samedi 14 et dimanche 15 novembre
« la céramique japonaise » sera à l'honneur dans l'espace culturel

Lire en fête :

vendredi 16 et samedi 17 octobre
Cette année, le fil conducteur de « Lire en fête à Roquettes » sera :
« les langues étrangères »



comme vous le savez les salles Marcel Carné et Toulouse Lautrec seront en travaux. Nous ne recommencerons donc qu'en février. Guettez les articles dans le flash qui vous annoncent ces soirées où pour 5€ vous passez un excellent moment de détente et de découverte !!!

*Marie Hélène MONTELS
Adjointe à la CULTURE*

Expo Photo 2010 :

5, 6 et 7 février 2010
Le thème retenu par la Commission des Affaires Culturelles sera « le cercle ou la sphère »
A vos appareils et profitez bien de vos vacances pour ramener de belles photos !

La bibliothèque sera fermée du 3 au 24 août

Foyer rural

Sophrologie

La Sophrologie, plus qu'une méthode de relaxation permet de :

- (re)trouver la confiance en soi, l'estime de soi
- développer la capacité de réussite
- stimuler l'énergie
- activer la concentration, la mémoire

Par des procédés simples et répétitifs :

- Relâchement musculaire
- Détente mentale
- Respiration

- Exercices dynamiques
- Concentration/Visualisation

La Sophrologie est un outil pédagogique pour mieux gérer son stress et ses émotions, donc mieux vivre avec soi et avec les autres.

SEANCES les MERCREDIS à 18H (sauf vacances scolaires)

1^{ière} séance offerte, comptabilisée si inscription validée

Au CHATEAU
salle Toulouse LAUTREC

Renseignements auprès de :
Nicole MARION-GAUTIER
SOPHROLOGUE
121 CHEMIN DES CRÊTES 31120 GOYRANS
tél. 05 62 20 83 07
tél. 06 22 91 37 95

Section yoga

Après une nouvelle année réussie avec une trentaine d'adhérents, la section Yoga vous donne rendez-vous à la rentrée 2009 pour le Forum des Associations. Les séances reprendront dès le début septembre, le lundi de 18H30 à 20H00, salle Marcel Carné (sauf impondérables liés aux travaux dans le Château). Bonnes vacances à tous.



Ce deuxième trimestre 2009, nous nous sommes retrouvées pour visiter les grottes de Lombrives en Ariège, malgré la montée des eaux.

Pour le trimestre à venir : nous envisageons de faire des balades autour de Cazères et le Château, en Haute Garonne, puis nous partirons admirer les jardins de Martel à Giroussens dans le Tarn, ainsi que l'Abbaye de

Flaran dans le Gers.

La saison se terminera par une randonnée au Sidobre dans le Tarn.

Ces quelques mots de nos adhérentes 2008-2009 vous témoigneront des moments agréables passés ensemble.

« La journée de la sortie fût très agréable, avec quelques surprises : aussi merci pour tout aux responsables de l'organisation » NICOLE

« Merci encore pour toutes ces sorties très réussies, la bonne ambiance du groupe fait vraiment du bien » JACQUE

« Journées très sympas, groupe agréable. Merci encore » CHANTAL

Autres associations

ARCEP

La saison 2008-2009 s'est terminée dans la peine pour les membres de l'ARCEP avec la disparition tragique de leur grand ami Jean-Claude HAMELAIN. Cependant ce 2e trimestre fut riche en événements de qualité avec l'opéra « Carmen » de Bizet au théâtre du capitole, le spectaculaire « Slava's Snowshow » à Odyssud, la sympathique visite du musée du Vieux Toulouse et celle de la grandiose cathédrale de Saint Bertrand de Comminges.

Les randonnées et visites organisées lors des séjours à Madiran et au Pays Basque firent l'unanimité par leur diversité et leur beauté. Cette année, l'ARCEP fête avec éclat ses 10

ans avec le concert de Joe Arlandis « La voix de Johnny ».

Vous retrouverez l'ARCEP dès la rentrée de septembre au Forum des associations, lors des Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre avec la visite de l'église de Roquettes et son retable du XVIIe siècle. A cette occasion, l'église sera ouverte le samedi 19 septembre de 15h à 18h et le dimanche 20 septembre de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le prochain Roquettes à la Une consacra un article sur cet édifice.

Cette année, la « sortie de rentrée » programmée les 26 et 27 septembre nous amènera à Bourg d'Oueil (au cœur des

Pyrénées à 15 km de Bagnères de Luchon), à l'écoute du brame du cerf.

Dans le cadre de l'environnement, l'ARCEP a participé activement à la journée compostage organisée par la CAM et la municipalité de Roquettes ainsi qu'aux Journées Nature le 3 juin de 14h à 18h à la salle Marcel Carné sur le thème « la faune et la flore des bords de Garonne et du ramier de Roquettes ».

Pour tout renseignement, tel : 05 61 72 20 69

... Et bienvenue à d'éventuels nouveaux adhérents !

Association COCODI

Après 7 ans d'absence sur le terrain pour cause de guerre civile, COCODI retrouve la Côte d'Ivoire.

Martine LEICHLÉ, responsable EDUCATION de notre Association vient en effet de passer 15 jours début Mai dans les villages de la sous Préfecture de Tié N'Diéko.

Cette visite a permis à notre représentante de constater que les liens tissés au départ de notre action en 1998 avec les acteurs politiques, d'éducation et de santé étaient restés intacts (liens entretenus dans l'intervalle par courriers et téléphone).

Les populations sont reconnaissantes à COCODI non seulement de son aide matérielle au sens large du terme mais aussi, et peut



être surtout, de son aide morale. Nos amis Ivoiriens sont en effet très sensibles au fait que notre Association soit attentive à leurs problèmes quotidiens.

Rappelons que nous agissons au niveau de l'Education en fournissant aux écoliers tous les matériels nécessaires à une bonne scolarité primaire (matériel mais aussi mobilier scolaire). Nous avons également mis en place un plan d'alphabétisation d'adultes (110 apprenants pour 2009).

Nous agissons également dans le domaine de la santé en fournissant des médicaments de première nécessité aux centres de santé de la région.

La nomination dans le centre de santé de Tié N'Diéko d'un Médecin a permis une amé-

lioration des conditions de prise en charge des malades mais il reste encore beaucoup à faire...

Notre objectif à terme est de rendre certains projets autonomes : ainsi nous financerons en 2009 un élevage de poulets et un élevage de porcs qui, par les recettes qu'ils engendreront permettront une certaine autonomie (essentiellement du plan d'alphabétisation). C'est grâce à des séjours comme celui de Martine Leichlé que COCODI peut juger de la pertinence de ses actions et se mettre à l'écoute de projets initiés par les populations et les associations locales (notamment les associations de femmes et de paysans).

Le lien avec la Côte d'Ivoire est donc renoué... COCODI va, comme par le passé, envoyer l'un de ses responsables au moins une fois par an sur le terrain à Tié N'Diéko pour écouter les demandes des populations et les assurer de notre soutien.



La vie du club

Le nouveau bureau en place depuis janvier et les résultats du 1er trimestre montrent que tout fonctionne parfaitement.

Pas moins de 65 adhérents participent ainsi activement à la vie du club et se retrouvent ainsi régulièrement pour participer à des activités variées.

Certains nous ont malheureusement quittés, nous ne les oublions pas et avons une pensée pour eux.

Voici un aperçu des activités proposées chaque semaine :

- le lundi : une section gymnastique douce a été créée. Entre 16 et 18 personnes y participent assidûment, ce qui permet de retrouver un peu de leur mobilité par des mouvements ciblés, de la danse, des ateliers mémoire, de l'équilibre et de la relaxation.

- Le mardi : après-midi détente, musique, jeux de société, jeux de cartes, le tout accompagné d'un goûter.

- Le vendredi : les 3 premiers vendredis du



mois sont destinés au loto, le dernier aux anniversaires. Puis la projection d'un diaporama (l'Egypte, la Chine, le Mexique), d'autres destinations aussi pleines de rêves nous attendent d'ici la fin de l'année.

A l'issue de cette projection, nous fêtons l'anniversaire de chaque adhérent né dans le mois et offrons cadeaux, fleurs pour les femmes et bouteille ciblée pour les hommes, avant de partager le gâteau et souffler les bougies.

Les sorties et manifestations



Les sorties effectuées

- Balade et déjeuner à bord du bateau-restaurant l'Occitania suivie d'une visite du musée de la violette. Une très agréable journée où chacun a pu apprécier les commentaires sur la violette de Toulouse.

- St Orens : théâtre Altigone pour écouter « le siècle de l'opérette ». Suite à cette très belle prestation, nous envisageons d'y retourner au mois de septembre.

- La fête des voisins : les jeunes du CAJ et les jeunes anciens se sont retrouvés afin de préparer la fête des voisins, une journée particulièrement réussie qui s'est déroulée sous un très beau soleil. Cette rencontre intergénérationnelle a permis un échange autour d'activités. Au programme : chansons, goûter gourmand et jeux..

Les sorties de mai-juin

- 28 mai : Mirepoix

- 11 juin : Le Pas de la case

- 21 juin : fête de la Musique

- 27 juin : repas grillades au club

Une bonne nouvelle pour nos adhérents, le club restera ouvert en juillet et août afin de ne laisser personne seul cet été.

La fin de l'année s'annonce plutôt joyeuse et les membres du Bureau préparent déjà les animations, repas et sorties en attendant de fêter Noël.

Pour tout renseignement,

tel : **Jacqueline LUGUÉ (présidente)**

06 73 04 04 23

Gabrielle VILLAESCUSA (trésorière)

05 61 76 78 96

Association AVEC

Une rencontre réussie

AVEC (Amicale des anciens combattants d'Afrique du nord dont le siège est à Roquettes) a fêté le dimanche 26 avril 2009, avec quelques jours d'avance, le muguet 2009 en invitant tous ses adhérents à un repas fraternel au centre socioculturel du château.

Malgré un temps maussade, c'est une quarantaine d'adhérents qui s'est retrouvée pour partager une très bonne paella préparée par notre traiteur habituel. A noter que cette année, l'apéritif, un succulent vin de pêche, a été préparé et offert par notre ami Pierre.

Après ce déjeuner copieux et de qualité, aux dires des convives, le traditionnel petit bal musette a rapproché, un peu plus, les participants. A cette occasion, nous avons étreint une nouvelle sono que l'association a pu acquérir grâce à une saine gestion de ses modestes ressources.

Les dames présentes ont eu droit à leur brin de muguet toujours cultivé et préparé par Michelle et André tandis que la décoration florale des tables était assurée avec autant de bonheur par Odette.

Bref une excellente journée de bonne humeur et de camaraderie, ciment de notre association qui, au risque de se répéter, ne poursuit aucun autre but si ce n'est de perpétuer ce devoir de mémoire pour tous les événements passés et maintenant anciens ont vécus ensemble.

Merci à tous ceux qui ont apporté leur aide à l'organisation et merci également à vous tous pour votre fidélité.

A bientôt !!

Vide grenier

Pas moins de 237 exposants se sont donné rendez-vous cette année encore pour cette nouvelle édition du vide grenier de Roquettes coorganisée par « Créations et Loisirs » et la FNACA : un vrai succès ! Priorité a été donnée comme chaque année aux Roquettois (197 emplacements) et comme lors des années précédentes, les objets présentés étaient de qualité, attirant par là même un public nombreux encouragé par une météo estivale.

ecolesetjeunesse

Les petites canailles

Lieu de partage et d'échange, notre nouvelle association « Les petites canailles » (créée en janvier 2009 et composée à ce jour de 13 assistantes maternelles agréées) a pour but de permettre à celles-ci de se retrouver avec les enfants qu'elles accueillent.

Nous échangeons sur nos préoccupations, nos compétences diverses, nos trucs et astuces pour améliorer l'accueil de nos « petites canailles ». Nous participons aussi aux activités dans la commune: Relais d'Assistants Maternelles (RAM), bibliothèque et suivons l'actualité calendaire pour enrichir nos rencontres. Les tout-petits adorent retrouver les copains et ont beaucoup de plaisir à participer aux différents ateliers proposés.



Les parents apprécient ce fonctionnement et trouvent un réel intérêt pour la socialisation et l'épanouissement de leur enfant.

De nombreux projets pour les mois à venir jalonnent la vie de nos petits bouts de choux.

Cette nouvelle association se veut dynamique et efficace pour le bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Notre métier est très enrichissant et nous sommes ravies de l'intérêt que nous portent toutes les personnes qui ont soutenu notre projet.

Les membres du bureau :

- Myriam AVERSAING, Présidente
- Isabelle DULAC, Trésorière
- Marie-Gisèle MASCLET, Secrétaire.

Pour nous joindre :

"Les Petites Canailles"

*13, Rue du Pastel
31120 ROQUETTES*

canaillesderoquettes@free.fr

Le carnaval de l'école

Oyez , Oyez bonnes gens ...

C'est en ce 3 avril de l'an 2009, que les gentes damoiselles et damoiseaux des écoles nous ont régales d'un spectacle médiéval à l'occasion de leur Carnaval annuel. Les élèves de l'école élémentaire ont d'abord défilé, chaque classe regroupée sous sa bannière, ravis de montrer leurs déguisements variés. Les chevaliers se sont ensuite affrontés

lors d'un tournoi fort apprécié de tous, les troubadours nous ont épatés par leurs acrobaties et leurs jonglages, et les princes et princesses ont dansé au son des vielles et des cromornes. Enfin, l'attaque du château-fort par les vaillants soldats armés de leurs épées et boucliers a marqué la fin du spectacle. Petits et grands se sont retrouvés pour partager



un goûter bien mérité. Nous ne pouvons que les féliciter pour la variété et la qualité de leurs costumes qu'il ont réalisés avec beaucoup de soin. Tout ceci est le fruit d'un travail de plusieurs semaines, dans lequel enfants, enseignants et ATSEM se sont investis avec beaucoup de plaisir, plaisir qu'ils ont bien su nous faire partager.



L'Odyssée du Flocon à la vague, une expérience unique

Cette aventure, alliant le sport et l'environnement, s'est déroulée les 24-25 et 26 avril dernier.

3 rôles importants ont été dévolus aux jeunes de Roquettes :

Avant tout, ils ont constitué une équipe et représenté les jeunes du réseau Léo La-grange pour les épreuves sportives, ri-



valisant ainsi avec, des Bixente Lizarazu, Guy Forget, Mathieu Crepel et Luc Alfán par exemple.

Ils ont participé également à l'animation d'une caravane, dans une démarche d'éducation à l'environnement, d'écotourisme et de sensibilisation à la gestion de l'eau. En amont, les jeunes avaient réalisé cette caravane durant le chantier des vacances de février. Ils ont construit et fixé



un chalet en bois, aménagé sur un camion plateau.

Et enfin, ils avaient le rôle de « reporters interviewers », tout au long du week-end durant lequel ils ont filmé, photographié et interviewé avec la radio web.

Le vendredi 26 juin, un apéritif convivial leur a permis de faire partager leur aventure.

La programmation des vacances d'été

Cette année durant les vacances estivales, deux séjours à la mer seront proposés, choisis par les jeunes qui fréquentent la structure.

- Pour les 11-14 ans, du 20 au 24 juillet à Port Leucate.

- Pour les 14-17 ans, du 24 au 28 août à l'Océan.

Deux chantiers vont leur permettre de participer au financement de leurs séjours :

L'un pour les pré-ados, du 3 au 10 juillet, a pour but d'organiser la manifestation Sécurité Routière « Sois sport...aussi sur les routes ».

Pour sensibiliser les jeunes face aux risques de la route, une animation ludique et préventive autour des risques et des comportements dangereux sera mise en place.

La journée tournoi citoyen : « Sois sport...aussi sur les routes » sera l'aboutissement de ce chantier réalisé début juillet par les jeunes âgés de 11 à 14 ans. Les valeurs du sport relevant de la ci-

toyenneté et du respect, un tournoi alliant le sport et la prévention sera organisé. Les préados de Roquettes s'impliqueront dans l'organisation de cette journée pour sensibiliser les jeunes de Roquettes et des communes avoisinantes.

Elle se déroulera sous forme d'épreuves par équipe. Des stands permettront, de tester les connaissances de chacun. Une animation micro permettra de rythmer les interventions.

Chaque équipe devra passer par différentes épreuves défi/ quizz : simulateur de voiture, parcours scooter, parcours de vélo, stand prévention de l'alcool avec les lunettes alcoolémie, stand de la Brigade de Prévention de la Délinquance Jeunesse, stand de la Maison de la sécurité routière, test sur la réglementation, et épreuves sportives telles que : match de basket, foot, volley...

La manifestation Sécurité Routière se déroulera le vendredi 10 juillet à Roquettes au complexe sportif polyvalent Dominique Prévost. Elle est organisée pour les jeunes âgés de 10 à 18 ans de Roquettes

et de toutes les communes invitées, les spectateurs sont aussi les bienvenus.

L'autre chantier, s'adresse aux 14-17 ans et consistera en un nettoyage des bords de Garonne, afin de permettre une agréable circulation pédestre ou cycliste. Il se déroulera du 27 au 31 juillet sur 5 demi-journées. L'idée est de s'engager dans une action de proximité en participant à la réhabilitation d'un site de la commune.

Les jeunes seront accompagnés dans leurs tâches par des membres du personnel des services techniques communaux. Ces derniers mettront en place des ateliers de « sécurité du travail » dans le cadre de l'utilisation de machines spécialisées. Une sensibilisation aux gestes de premier secours sera également proposée.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser directement au Centre d'Animation Jeunes (contact : 05.61.72.37.08) Le planning des autres activités, sera également disponible à partir de fin juin.

« La Fête des voisins », une rencontre en toute convivialité,

Samedi 16 mai, le Centre d'Animation Jeunes a organisé la Fête des voisins pour et avec le Club des Jeunes Anciens. Un groupe composé de jeunes du C.A.J et de membres du Club des Anciens, a travaillé depuis le mois d'octobre, pour préparer cette animation. S'inscrivant dans une action globale intergénérationnelle, cette animation a fait suite au projet en cours : « Coup de main aux anciens, une action solidaire ».

Le goûter inter-génération a eu lieu dans l'espace des anciennes écoles, entre le centre d'animation jeunes et le club des jeunes anciens.

Les aînés ont préparé des pâtisseries, tandis que les jeunes ont assuré le service. La journée, basée sur la convivialité, a été rythmée par des représentations musicales intergénérationnelles et des



jeux tels que « Questions pour un champion ».

Au vu du plaisir et de la bonne humeur de tous, la « fête des voisins » deviendra

le nouveau rendez-vous incontournable annuel du mois de mai.

L'Europe et les jeunes, premier projet du Conseil Municipal des Jeunes de Roquettes,

Les nouveaux élus du CMJ, en poste depuis janvier dernier, sont déjà en action. Ils se sont mobilisés et impliqués autour du thème de l'Europe.

Le projet a débuté au début du mois de mai et se déroulera sur une grande partie de l'année.

Pour être au cœur de l'actualité, les élus du C.M.J se sont rendus à Toulouse, lors de l'évènement du Village Européen (action mise en place autour de la journée de l'Europe, qui a lieu chaque année le 9 mai).

Avec leurs caméras, ils sont allés faire des interviews en vue de la réalisation d'un DVD. Pour compléter leurs reportages, ils ont participé le mercredi 27 mai au CAJ, dans le cadre de la semaine de l'Europe, à une animation proposée par la Maison de l'Europe qui leur a apporté des réponses aux questions qu'ils se posaient sur ce thème.

A travers leur dynamisme, on note déjà qu'ils prennent leur rôle d'élus très au sérieux, ce qui laisse présager une excellente représentativité des jeunes Roquettois.



Pétanque roquettoise

Une fois encore, de bons résultats ont été obtenus par les Pétanqueurs Roquettois et en particulier par

Karine LEJARS et Odette GRACIA qui ont toutes deux été qualifiées pour le Championnat Haute-Garonne féminin.

Karine LEJARS s'est de nouveau qualifiée, tout comme Philippe OSTER pour le Championnat Haute-Garonne mixte.

Enfin de leur côté, les hommes ne sont pas en reste puisque André GIRARD, Henri MARTIN et Alain PINAUD se sont quant à eux qualifiés pour le Championnat Haute-Garonne Senior.

André GIRARD, Axel GRACIA, Christian MONTELS ont toutefois perdu en quart de finale du Championnat Haute-garonne en jeu Provençal.

Christophe GENICOT et David GIRARD



sont parvenus à se qualifier pour la ligue Midi-Pyrénées en jeu Provençal.

Enfin Karine LEJARS s'est inclinée en 1/4 de finale du Tête-à-tête au championnat de Haute-Garonne.

Contact :

Christian LEJARS

Tél : 05 61 72 32 76

Football club de Roquettes

Ce trimestre encore, le FC Roquettes s'est très bien illustré lors de ses participations à différentes rencontres.

Les benjamins se sont ainsi qualifiés pour les phases finales de la coupe Emile Martin.

Les poussins ont

quant à eux obtenu de très bons résultats sur les plateaux organisés par le district.

Enfin félicitations aux débutants (joueurs et entraîneurs) pour leurs réussites au tournoi en salle de Villeneuve-Tolosane ainsi que pour leur participation à Planète Foot.

Le tournoi en salle de Roquettes a permis de réunir pas moins de 46 équipes : bravo à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs sans qui cette rencontre n'aurait pas pu connaître le succès que l'on sait.



Projets :

Chacun travaille à présent à la préparation de la prochaine saison. Au programme notamment, la poursuite de l'entente (avec Pins-Justaret, Saubens et Lacroix-Falgarde) dans les catégories 13 - 15 et 18 ans mais d'autres projets devraient se concrétiser prochainement. Le Club prévoit en effet d'ouvrir une section

féminine et à ce titre, nous lançons un appel à candidatures pour que toutes celles qui sont intéressées nous contactent dès à présent.

Enfin nous recherchons des joueurs dans toutes les catégories et plus particulièrement ceux nés en 1995 et 1996.

Contact :

Patrick CAYLA - 05 61 72 14 38

06 77 19 22 05

<http://fcroquettes.free.fr>

Boxing club roquettois

Le Boxing Club Roquettois prépare activement le prochain gala de boxe qui aura lieu à Roquettes (Complexe Dominique Prévost) le samedi 21 novembre 2009, une manifestation sportive coorganisée par la fédération de Midi-Pyrénées et la fédération Française de Boxe. Seront présentes les catégories :

- Boxe éducative
- Boxe Pré-combat
- Boxe Amateur
- Boxe professionnelle

Nous invitons chacun à venir assister à ce gala, ce sera sans doute l'occasion pour beaucoup de découvrir ce sport souvent méconnu mais passionnant !

Contact :

**Pierre TIGNARD - 05 62 48 07 49
06 21 93 18 18**

Gymnastique volontaire

La gymnastique volontaire continue...Les cours reprendront à partir du 21 septembre aux jours et heures suivants :

A Roquettes, dans la salle de danse du gymnase mardi de 10H30 à 11H30 et de 19H30 à 20H30, mercredi de 18H à 19H, jeudi de 19H15 à 20H15 et de 20H30 à 21H30, vendredi de 18H à 19H

A Pinsaguel, dans la salle des fêtes, lundi de 14H à 15H, mardi de 18H à 19H, jeudi de 18h à 19H, vendredi 14H à 15H
Les Inscriptions pourront se faire au Forum des Associations ainsi que les lundi 14 septembre à 14H à Pinsaguel et mercredi 16 septembre à 18H à Roquettes.

Contact :

05 61 72 20 69



Cyclo club Roquettes

L'Aveyron : du Ségala aux Causses

Début avril, le Club a pris la direction du VVF de Najac, l'un des plus beaux villages de France, dans l'Aveyron.

Plus de la moitié du Club avait répondu présent à cette invitation du président Bernard CASTALDI et de Bernard GAR-RIGUES qui jouait sur ses terres.

Le samedi matin, la trentaine de cyclistes avait une boucle à faire dans le Ségala avec quelques belles bosses au programme.

Quatre circuits étaient proposés afin de permettre à tous les niveaux de profiter des paysages sous le soleil. Après une halte le midi à Villefranche de Rouergue que les accompagnants avaient visitée dans la matinée, tout le groupe des cyclistes est parti par les causses pour réintégrer le havre de paix du VVF de Najac. Le dimanche, les plus courageux ont repris leur vélo pour une boucle d'une trentaine de kilomètres autour de Najac, les autres se consacrant à des activités diverses allant de la pétanque à la visite du Salon du Goût installé à proximité du



Najac

VVF Un excellent week-end de vélo même si l'Aveyron est dur pour le jarret du cycliste, avec un grand merci à Christian MONCASSIN qui a assuré l'assistance de tout le groupe.

La Roquettoise

Cette édition de La Roquettoise Paul Bouscatel a connu un franc succès grâce au beau temps mais surtout par la qualité des parcours proposés. L'équipe dirigeante du Cyclo Club avait tracé des circuits (certes difficiles pour les deux plus longs qui s'adressent à des cyclistes confirmés), mais avec un souci de faire découvrir aux participants la beauté des

paysages qui entourent Roquettes, ce qui est aussi l'une des finalités du cyclotourisme. Au départ du garage Citroën de Paul Bouscatel, ils n'étaient pas moins de 535

avec près de 40 clubs représentés, la palme revenant à Plaisance-du-Touch et ses 55 adhérents. Le ravitaillement était assuré à Carbonne par l'équipe de Benoîte et Jeannot JOURDAIN qui ont satisfait tout le monde. Une pleine réussite qui récompense tous les bénévoles qui ont oeuvré à cette occasion.

Qu'ils soient tous remerciés !

Si vous souhaitez partager avec nous ces moments qui allient détente, convivialité et santé, nous rappelons que les sorties sont accessibles à tout cycliste et qu'elles se déroulent le dimanche matin (départ à 8h00 du CDP ⁽¹⁾), ainsi que les mercredi et vendredi après-midi (départ 14h00 du CDP).

Contact : Bernard Castaldi

Tél. 05 61 51 20 00 - 06 23 63 16 59

- castaldi.bernard@orange.fr

⁽¹⁾ Complexe Dominique Prévost

Tennis club

Tournois jeunes et adultes 2009

Le tournoi jeunes de Roquettes ouvert à tous les clubs s'est déroulé du 25 mars au jeudi 9 avril 2009.

Une forte affluence cette année, avec 157 participants contre un peu plus de 100, l'année dernière. Grande satisfaction avec la participation de 55 jeunes roquettois.

A souligner leurs résultats très encourageants dans les catégories les plus jeunes avec les victoires en 8 ans filles d'Elisa Roux et en 9/10 ans garçons d'Augustin Fenet et des places de finalistes dans leurs



catégories respectives de Clara Buron, Justine Fenet et Romain Mirande. Ces bons résultats, dans les catégories jeunes, sont très prometteurs pour eux et attestent du travail de qualité dispensé par le moniteur de Roquettes Patrick Brochier.

Le tournoi adultes open de Roquettes s'est déroulé du 1er au 17 mai.

Une très forte affluence également puisqu'il y a eu 162 participants contre 120 l'année dernière. Les tableaux étaient très denses et très homogènes, ce qui a été apprécié de tous les participants. A noter les beaux parcours des Roquettois,

Olivier Nestor et Emmanuel Chosson classés 15/5 qui sont parvenus jusqu'au niveau 15/1 en passant 7 tours chacun : félicitations à eux !

Ces deux tournois sont des étapes très importantes de l'année du tennis à Roquettes et les nombreux bénévoles du club ont été chaleureusement remerciés lors des remises des prix en présence de Monsieur le Maire Michel Perez et de son adjointe Huguette Puggia.



Velo club roquettois

Une grande saison cycliste :

Les dirigeants du club ne s'étaient pas trompés en faisant signer Daniel Piquemal, Christian Michaud, Lionel Vaudoit et Laurent Bellanger. Ces quatre jeunes permettent de nouvelles ambitions au groupe.

En effet, l'esprit d'équipe qui régnait dans toutes les épreuves mais aussi le soutien individuel à chaque participant ont permis à ce jour, 5 victoires et une dizaine de places d'honneur.

La cohésion du groupe s'est formée au mois de mars dernier, lors du traditionnel stage dans le Languedoc Roussillon. Malgré une météo désastreuse, tous les participants ont accepté de se plier aux exigences de Gilles Laile, directeur sportif.

C'est ainsi que dès la 1ère course à Lannac, Alain Cieutat, prenait une belle 2ème place dans ce grand prix d'ouverture. On notera la 4ème place d'Alain



Dauriac en vétéran.

Pendant ce temps, Christian Michaud se classait quant à lui 4ème du Trophée Vtt à Fréjus avant de s'attaquer aux courses sur routes.

Alain Cieutat a ensuite remporté le challenge de la Caisse d'Épargne à Roquettes, Daniel Piquemal a gagné la classique de Saint Saves, Joel Finos a remporté le grand prix de Grenade et Pierre Marronnier s'est imposé le 8 mai à Seignosse dans les Landes.

Le club engagera cette année tous ces garçons aux Championnats de Haute Garonne et des Pyrénées. D'ores et déjà, et au vu de ses résultats en vétéran, Alain Dau-



riac est assuré d'être retenu par le comité départemental pour le Championnat de France du Mans et Daniel Piquemal, qui vient de remporter le Championnat des Pyrénées Police, participera au Championnat de France corporatif de la Police.

Pour ce qui concerne les manifestations futures, comme l'an passé, le 15 novembre, en partenariat avec le Comité des Fêtes, aura lieu la « journée sportive » avec le matin une course à pieds et VTT réservée aux Roquettois(e)s de tous âges et l'après midi, le traditionnel cyclo cross.

Les 30 et 31 janvier 2010, le club a été retenu dans l'équipe d'organisation de Championnat de France de cyclo cross qui se déroulera à Auterive. Il aura en charge le dossier du contrôle anti dopage et la gestion des protocoles.

Enfin, le club tient à remercier l'agence Caisse d'Épargne de Portet sur Garonne et le Conseil Général pour leur soutien et leur fidélité depuis maintenant plus de 10 ans.



ARCEP : Jean Claude nous a quittés.

Il est parti victime d'une de ses passions, la mer. Son départ laisse un immense vide au sein de notre association, lui qui en était l'infatigable animateur, en s'investissant pleinement dans ce qu'il faisait. Il a été un exemple de gentillesse, toujours prêt à donner un coup de main avec son humour empreint de finesse et de bons mots, son élégance du cœur, son savoir vivre.

Adhérent avec Annick de l'ARCEP dès sa création il en a été très rapidement un des éléments moteur. Les journées de l'environnement, les sentiers de randonnées, les plantations d'arbres sur l'esplanade des pins, la voiture électrique, les journées de la science, la qualité de l'air, ce passionné d'écologie a

été de toutes ces actions. D'ailleurs, très souvent, il représentait notre association au sein de la commission environnement du Conseil général et était présent dans les actions environnement de la municipalité : compostage, journées nature.

Parce qu'il aimait la nature, la culture et la défense de notre patrimoine, parce qu'il aimait les gens tout simplement, il a été, depuis le début, un des piliers de l'ARCEP.

Toujours disponible, il a largement contribué à la vie de l'association : le site Internet, le forum des associations, les conférences, les randonnées, les spectacles. Quand il n'était pas là c'était souvent parce qu'il était en mer, cette mer qui nous l'a pris.

Jean Claude nous a quittés alors que nous avons tant de choses, de bons moments à partager mais pour lui, pour Annick que nous espérons revoir très bientôt parmi nous, nous allons continuer.

HOMMAGE

La voix de Jean-Claude s'est tue

Le Foyer Rural de Roquettes et l'ensemble vocal Arc en Ciel en Choeur viennent de perdre un ami en la personne de Jean-Claude Hamelain, décédé accidentellement au large de l'île d'Oléron.

Evoquer Jean-Claude c'est avoir à l'esprit des termes tels que dévouement, disponibilité, tolérance. C'est avec beaucoup d'énergie qu'il s'était investi dans son rôle de Président de la section chorale du Foyer rural de Roquettes. Il sera grand le vide laissé au sein du groupe par son humour et sa joie de chanter. Et parce que c'était pour lui un véritable bonheur et qu'il ne savait pas dire non, il était toujours motivé pour participer aux différents concerts proposés et son implication était un moteur pour tous.

Il nous manquera beaucoup.

Comite des fêtes

Fête locale

Malgré un premier jour de fête sous la pluie, c'est au complexe Dominique Prevost que les Roquettoises et Roquettois ont pu apprécier le repas et passer un début de soirée de vendredi dans la bonne humeur en compagnie des bandas.

Le soleil présent par intermittences les deux autres jours, a laissé le loisir à chacun de pro-

fiter des attractions et des ensembles musicaux.

Le dimanche midi, avant l'apéritif offert par la municipalité, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence de nombreux Roquettois et d'élus mais aussi du maire junior et de membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Comité des fêtes

blocnotes

Respectons nos voisins !...

L'arrêté préfectoral en date du 23 juillet 1996 (1) précise les règles à respecter en matière de travaux de bricolage et de jardinage, afin de préserver la tranquillité de tous et ainsi d'entretenir de bons rapports de voisinage.

Le bruit :

Tout auteur de bruit pourra être sanctionné dès lors que ce bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité, et ceci de nuit comme de jour.

Article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

N'oublions pas que l'été est la période des réunions entre amis. Rien de plus agréable que de passer une bonne soirée ou un bon dimanche pour un repas en plein air ou une bonne baignade en piscine... à condition de maîtriser la musique, les éclats de voix, voire les cris. Et en cas de soirée prolongée, celle-ci sera d'autant mieux tolérée qu'on aura pris soin de prévenir son voisinage d'une petite entorse temporaire au calme...

(1) Arrêté consultable sur le site Internet de la préfecture de Haute-Garonne à l'adresse suivante :

http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr/web/Portail_de_la_Haute-Garonne/471-bruit.php



Etat civil

Mariages

Michèle REIZ et Alexandre MONTELS, le 07 Mars 2009

Kimberly SCULLY et Guillaume MONTELS, le 07 Mars 2009

Décès

Robert BAYLET, le 24 Mars 2009

René BONNERY, le 29 Mars 2009.

Naissances

Lucas LAGUERODIE-SOLIVERES, le 03 Février 2009

Romane GRANIER-BELTRI, le 16 Février 2009

Ibtissem MANSOURI, le 12 Mars 2009

Ibtihel MANSOURI, le 12 Mars 2009

Lalie MINIER, le 30 Mars 2009

Loïc VIDAL, le 24 Avril 2009

Mathilde POUX, le 27 Avril 2009

Sophie ROSA, le 29 Avril 2009

Timéo MONTELS, le 11 Mai 2009

> Pharmacies de garde Tour de garde des trois rivières

DE LA RUE PRINCIPALE 3 rue Principale
31120 Portet sur Garonne . 0561 72 01 22
Garde le05.07.09

CARTON rue du Commerce
31120 Portet sur Garonne . 05 61 72 00 32
Garde les12.07 et 14.07.09

DU RECEBEDOU 8 chemin des Genets
31120 Portet sur Garonne . 05 62.20.09.51
Garde le19.07.09

DES ECOLES 3 rue des Ecoles
31120 Roques sur Garonne . 05 61.72.12.81
Garde le26.07.09

PIQUEMAL . 45 rue Clément Ader
31120 Roquettes . 05 61 72.22.90
Garde le02.08.09

DEMOUX 4 rue Simon de Lancefoc
31810 Venerque . 05.61.08.50.02
Garde le09.08.09

MIGNONAT et PERIOLE-FERRER 1 avenue du Mont
Frouzi - 31810 Venerque . 05.61.08.50.35
Garde les15.08 et 16.08.09

LE GUELINEL 2 Av du lauragais
31810 Le Vernet . 05 .61 . 08.07.36
Garde le23.08.09

DE LA MADELEINE 4 route de Toulouse
31190 Auterive . 05 61 50 61 62
Garde le30.08.09

DE SAINT PAUL 2 avenue Jules Guesde
31190 Auterive .05 61 50 64 05
Garde le06.09.09

ROPARS 18 route de Toulouse
31190 Auterive . 05 61 50 26 10
Garde le13.09.09

DE LA CROIX BLANCHE 1 rue Jean Monnet
31600 Eaunes . 05 61 08 76 86
Garde le20.09.09

DU PASTEL 10 pl V. Auriol
31860 Labarthe-sur-Leze 05 61 08 67 08
Garde le27.09.09

DU FORT 208 place Fort
31860 Labarthesur- Leze .05 62 23 41 99
Garde le04.10.09

BERNARD PAJOT 4 Centre Gial Verte Campagne
31120 Lacroix Falgarde . 05 61 76 24 09
Garde le11.10.09

BARRAU 18 rue de l'oratoire
31870 Lagardelle sur Leze . 05 61 08 16.66
Garde le18.10.09

DHERS-BOYER 42 rue de la république
31560 Nailloux . 05 61 81.30.39
Garde le25.10.09

**Attention , pendant les mois de juillet et août , il n'y aura pas de parution du flash
L'équipe communication vous donne rendez vous à la rentrée.**